

Les profits liés à la 3G sont revus à la baisse

Le premier à avoir émis des doutes sur la rentabilité de la téléphonie de 3^{ème} génération est sans conteste l'opérateur japonais NTT DoCoMo ([voir édition du 24 novembre 2000](#)). Le pavé jeté dans la mare n'avait semble-t-il pas fait de remous. Il est vrai que l'on était encore dans une certaine euphorie de l'UMTS. C'était encore l'époque où l'on croyait avoir en France quatre, voire cinq opérateurs UMTS. Aujourd'hui, d'autres opérateurs reprennent l'argument développé par le numéro un mondial de l'Internet mobile, à l'image de son concurrent direct, KDDI. L'opérateur japonais s'interroge sur le devenir des opérateurs européens. Selon Toshio Okihashi, directeur de la stratégie de KDDI, la branche mobile de DDI Corp, les services de troisième génération ne génèreraient pas les revenus nécessaires aux opérateurs européens pour qu'ils récupèrent leur mise. Il estime par ailleurs que certains opérateurs de téléphonie mobile européens ne survivront peut-être pas après les milliards d'euros investis dans l'achat de licences.

L'augmentation du trafic n'y fera rien

Toshio Okihashi précise que les opérateurs européens avaient besoin que leurs abonnés doublent leur facture pour récupérer leurs investissements dans la 3G. Une hypothèse qu'il réfute aujourd'hui. Selon lui, les services 3G ne permettront pas une augmentation du chiffre d'affaires moyen par abonné. Même écho du côté de British Telecom qui s'apprête à lancer ses services 3G au Japon. Selon les propos, recueillis par *Reuters*, du directeur général de BT Japan, Chris North, il ne faut pas s'attendre à voir le chiffre d'affaires par abonné des opérateurs mobiles augmenter fortement après la mise en service des réseaux de 3^{ème} génération. Par ailleurs, BT estime que les revenus générés par la hausse du trafic de données seront contrebalancés par des tarifs de plus en bas des communications vocales. Ces dernières pourraient être, à terme, aux prix des communications réalisées sur réseaux fixes.

Les opérateurs japonais ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes que les opérateurs européens. Les trois opérateurs nippons sélectionnés ont en effet obtenu gratuitement leur licence de téléphonie de troisième génération, tout comme cela avait été le cas en Finlande et en Suède ([voir édition du 28 novembre 2000](#))